

# Conseil Économique et Social

Distr. GÉNÉRALE

TRANS/WP.11/211 22 juin 2005

**FRANÇAIS** 

Original: ANGLAIS ET FRANÇAIS

### COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS Groupe de travail du transport des denrées périssables

(Genève, 31 octobre-3 novembre 2005)

#### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SOIXANTE-ET-UNIÈME SESSION

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le lundi 31 octobre 2005 à 10 h 00

**NOTA** : Les annotations à l'ordre du jour seront établies sur la base des documents communiqués au secrétariat AVANT le 5 août 2005 et seront distribuées après cette date.

- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 2. ÉLECTION DU BUREAU
- 3. ACTIVITÉS DES ORGANES DE LA CEE QUI SONT D'UN INTÉRÊT POUR LE GROUPE DE TRAVAIL DU TRANSPORT DES DENRÉES PÉRISSABLES
  - a) Comité des transports intérieurs
  - b) Groupe de travail de la normalisation des produits périssables et de l'amélioration de la qualité (WP.7)
- 4. ACTIVITÉS D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES QUI S'OCCUPENT DES PROBLÈMES INTÉRESSANT LE GROUPE DE TRAVAIL
  - a) Institut International du Froid (IIF)
  - b) Transfrigoroute International

- 5. MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD RELATIF AUX TRANSPORTS INTERNATIONAUX DE DENRÉES PÉRISSABLES ET AUX ENGINS SPÉCIAUX À UTILISER POUR CES TRANSPORTS (ATP)
  - a) Informations sur la situation concernant la mise en oeuvre de l'Accord
  - b) Stations d'essai officiellement désignées par l'autorité compétente des pays parties à l'ATP et dont les procès verbaux d'essai pourraient servir pour la délivrance des attestations ATP
  - c) Échange d'informations entre les Parties en vertu de l'Article 6 de l'ATP
  - d) Sécurisation des documents ATP
- 6. AMENDEMENTS À L'ACCORD RELATIF AUX TRANSPORTS INTERNATIONAUX DE DENRÉES PÉRISSABLES ET AUX ENGINS SPÉCIAUX À UTILISER POUR CES TRANSPORTS (ATP) QUI SONT ENTRÉS EN VIGUEUR
- 7. PROPOSITIONS D'AMENDEMENTS À L'ACCORD RELATIF AUX TRANSPORTS INTERNATIONAUX DE DENRÉES PÉRISSABLES ET AUX ENGINS SPÉCIAUX À UTILISER POUR CES TRANSPORTS (ATP)
  - a) Appendice 1 à l'Annexe 1 de l'ATP
  - b) Appendice 2 à l'Annexe 1 de l'ATP
  - c) Appendices 1 et 2 à l'Annexe 2 de l'ATP
- 8. RÉVISION DES ANNEXES DE L'ATP
- 9. MANUEL ATP
- 10. PROCÉDURES D'AGRÉMENT DES VÉHICULES À COMPARTIMENTS ET TEMPÉRATURES MULTIPLES
- 11. CAISSES VENDUES EN KIT
- 12. FACILITATION DU TRANSPORT INTERNATIONAL DES DENRÉES PÉRISSABLES
- 13. PORTÉE DE L'ATP
- 14. COMPATIBILITÉ ENTRE L'ATP ET LA LÉGISLATION COMMUNAUTAIRE
- 15. ÉTUDE DES PROCÉDURES POUR L'ÉTIQUETAGE ÉNERGÉTIQUE, FLUIDES FRIGORIGÈNES ET AGENTS D'EXPANSION
- 16. QUESTIONS DIVERSES
- 17. PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2006-2010
- 18. ADOPTION DU RAPPORT

\* \* \* \* \*

- Nota 1: La date limite de soumission des documents est le 5 août 2005.
- **Nota 2 :** Dans un souci d'économie, les délégations sont priées de se rendre à la réunion munies de leur propre exemplaire des documents.
- Nota 3 : Les documents peuvent être consultés sur le site web de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe: http://www.unece.org/trans/main/wp11/wp11age.html
- Nota 4: Vu les nouvelles dispositions de sécurité relatives à l'accès au Palais des Nations, les délégations sont priées de faire savoir au secrétariat (Division des transports de la CEE-ONU) leur composition exacte. L'accès au Palais des Nations ne sera possible qu'aux personnes munies d'une carte d'identité délivrée par la Section de la sécurité et de la sûreté, Villa Les Feuillantines, 13, avenue de la Paix (voir plan en dernière page).

Les délégués qui ne sont pas munis d'une carte d'identité valide pour la durée de la session sont priés de remplir à l'avance le formulaire d'inscription reproduit en page 4 et de le faire parvenir par télécopie (41 22 917 00 39) ou courrier électronique (chantal.baudet@unece.org) au moins deux semaines avant l'ouverture de la session.



## OFFICE DES NATIONS UNIES GENEVE

## Formulaire d'enregistrement Date

Veuillez envoyer par fax ce formulaire rempli au secrétariat de la conférence, et amener l'original avec vous lors de votre venue à Genève. Un deuxième formulaire est nécessaire pour l'époux(se).			
Titre de la Conférence			
GROUPE DE TRAVAIL DU TRANSPORT DES DENRÉES PÉRISSABLES (31 oct - 3 nov 2005)			
Nom de la Délégation/Organisation, ou Agence			
Participant Nom de Famille	Nom de Famille Prénom		
М.			
Mme.			
Mlle Date de naissance:	lle Date de naissance: / / (dd/mm/aaaa)		
Catégorie de Participation			
Chef de la Délégation Membre Organisation observatrice Participation			Participation
Membre délégué ONG (ECOSOC Accréd.)			
Pays Observateur Autre préciser:			
Pays Observateur			
Etes- vous en possession d'un badge longue durée valable provenant de l'Office des Nations-Unies			
(badge Expert, badge Mission diplomatique ou ONG créé à Genève) Veuillez cocher cette case :			
Langue de préférence pour les documents anglais français autres			
Lieu d'obtention de la pièce d'identité Numéros de passeport ou ID Date de validité			
Numeros de passeport ou 1D Date de vandre			
No de téléphone officiel No de Fax Occupation officielle (dans votre Pays)			
Adresse officielle permanente			
Adresse à Genève			
Courrier électronique :			
Obtention de la carte	Pour les Conférences avec photo, veuillez	VEUILLEZ NOTER QUE	Partie réservée pour la sécurité
Signature du participant	joindre votre photo si vous envoyer votre	CERTAINES CONFÉRENCES SONT	No de Carte
Signature de l'époux(se)	formulaire avant la date de la	AVEC PHOTO. SI UNE PHOTO NE VOUS EST PAS	
Date	conférence. (veuillez inscrire	DEMANDÉE, C'EST UNE CONFÉRENCE SANS	Initiales, Officier ONU
	votre nom au dos de la photo).	РНОТО	

TRANS/WP.11/211 page 5